



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur d'Aviron  
1 Plage de l'Estaque, 13016 MARSEILLE  
Mail : [LR13@ffaviron.fr](mailto:LR13@ffaviron.fr)

---

## **Assemblée Générale Ordinaire**

### **Procès-Verbal**

**Jeudi 15 février 2024 à 18h30 par Visio-Conférence**

---

Le 15 février 2024 via un lien Zoom, les membres de l'association Ligue SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur d'Aviron (LR13) se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation du Président en exercice.

Il a été établi une feuille de présence sur la base des pouvoirs reçus et des membres qui se sont successivement annoncés lors de leur connexion.

A 18h30, la séance est ouverte avec l'ordre du jour prévisionnel suivant :

1. Appel des délégués, vérification des pouvoirs,
2. Approbation du PV AG 2023,
3. Rapport moral du Président,
4. Rapports annuels des commissions,
5. Présentation des comptes 2023, bilan comptable,
6. Approbation des comptes de l'exercice 2023, quitus à donner,
7. Présentation du budget prévisionnel 2024,
8. Désignation des vérificateurs aux comptes 2024,
9. Fixation tarif cotisation 2024,
10. Cooptation de nouveaux membres au Comité Directeur et au Bureau,
11. Désignation des représentants aux Assemblées Générales,
12. Questions diverses.



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur d'Aviron  
1 Plage de l'Estaque, 13016 MARSEILLE  
Mail : [LR13@ffaviron.fr](mailto:LR13@ffaviron.fr)

Le Président en exercice, Vincent ALLIGIER (VA) ouvre la séance à 18h35. Il remercie tous les représentants des Clubs de la Région, des Comités Départementaux (04, 13,83 et 84) et du Président de la Fédération Française d'Aviron, Christian VANDENBERGHE (CVDB).

Vincent ALLIGIER (VA) entame son exposé en remerciant CVDB pour sa présence. VA poursuit par la remise (virtuelle) de la médaille d'honneur de la Fédération Française d'Aviron (FFA) à Lydie JOUVRAY (LD) et à Nadia BOUDOUX pour leurs parcours sportifs et leurs engagements au profit de la promotion de l'aviron en général notamment pour les jeunes en faisant partager leurs passions et de leurs clubs respectifs (Rowing Club de Cannes-Mandelieu et Société Nautique d'Avignon), en particulier.

Les deux récipiendaires sont très honorés de recevoir cette distinction ensemble, ce qui témoigne d'un parcours partagé. Le président du club de Caderousse se félicite de la présence des BOUDOUX, Nadia et Marc, pour la vitalité de son club. CVDB ajoute qu'il se réjouit de mettre les femmes en avant lors de cette mandature et les félicite à son tour.

### **1. Appel des délégués, vérification des pouvoirs :**

**19** clubs sur **32** sont présents ou représentés, totalisant **79** voix sur **109** et **35** personnes assistent à l'assemblée générale.

Le détail du décompte des voix se trouve en **Annexe n°5**.

Le quorum étant atteint avec **55** voix, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (Article 7 des Statuts).

### **2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 6 mars 2023 :**

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés à jour de leurs cotisations (Article 5 des Statuts).

### **3. - Rapport moral du Président :**

VA se félicite du joli focus donné dans un article publié par *la Provence*, le 14 février 2024 (**Annexe n° 1**) où CVDB a souligné les excellents résultats obtenus à la veille des jeux olympiques et paralympiques. En visite à la SNA, le Président a ainsi pu souligner la vitalité de notre région en termes de qualité d'encadrement des clubs. Cet article a été d'ailleurs remarqué par des partenaires, renvoyant l'image « *que le travail paye* ».

VA rappelle que c'est d'ailleurs ainsi qu'il faut envisager 2023 : 2021 a été marqué par la sortie du Covid, 2022 par plusieurs restructurations (en particulier concernant l'emploi). 2023 a marqué un retour à un fonctionnement stable et organisé qui a permis de travailler avec efficacité. Trois points sont à noter :

- 1/ Montée en puissance de dossiers structurants de la Ligue :

Les premiers effets se font sentir dans le cœur de métier de la Ligue (sportif et Haut-niveau).

La phase 1 du travail sur la discipline innovante et maintenant olympique du Beach Rowing a été complètement concrétisée. Pour rappel, la Ligue y a travaillé directement dès 2017, puis sur les championnats de France 2020 à Marseille, annulés par le COVID. Le projet a été transféré au club de la Seyne sur Mer qui vient de conclure en 2023 une séquence événementielle remarquable : sélections nationales 2021, championnats de France 2022, championnats d'Europe (Beach Rowing ET coastal) 2023. Au-delà du lancement du projet, la Ligue l'a constamment accompagnée (30k€ d'investissement dont 7 k€ de bénévolat depuis 2021). VA remercie et félicite le club de la Seyne pour cette réalisation pleinement réussie.

La phase 2 prévue dès le lancement du projet pour valoriser la très forte séquence événementielle (phase 1) est bien lancée. La filière d'accès au haut niveau mer, le "*pôle de performance mer*" sur la



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur d'Aviron  
1 Plage de l'Estaque, 13016 MARSEILLE  
Mail : [LR13@ffaviron.fr](mailto:LR13@ffaviron.fr)

Métropole de Toulon Provence Méditerranée, validée fin 2021, structurée dans les partenariats en 2022, a connue sa première année opérationnelle, couronnée de succès : stage de préparation puis encadrement des athlètes aux championnats de France 2023 d'Excenevex. Les derniers échanges au sein du CD83 et la volonté partagée des clubs du Var de placer dans un « projet fédérateur » sont prometteurs à cet égard.

Sur ce premier axe « Mer », nous sommes donc dans les temps de passage de la stratégie définie et mise en place depuis 2021.

Sur le “*Pôle Rivière*”, les résultats sont également très bons. Il faut noter les résultats “historiques” de la Ligue qui s’est classée 4ème à la Coupe de France, grâce au travail des clubs et l’accompagnement de l’équipe régionale. Le ratio nombre licences/performances est sans doute un des meilleurs si ce n’est le meilleur au niveau national.

- 2/ Consolidation des missions habituelles :

VA remercie l’équipe régionale pour l’accompagnement des clubs en termes de formation et notamment Joana ROCHA (JR) pour le travail accompli sur le para-aviron qui permet à la Ligue d’être la première en France en termes de nombre de licencié-e-s. En termes d’arbitrage, l’objectif est atteint avec un renouvellement très important et un rajeunissement significatif des équipes, ce qui permet à notre Ligue d’être là aussi en tête du peloton au niveau national.

- 3/ Proposition et innovation de la Ligue comme tête de réseau :

VA remercie Gaël DEPIERRE (GD) et JR pour les initiatives prises pour de nouvelles pistes de développement, comme le projet européen conduit avec réussite en 2023, “*Row for the Planet*”. Des stages à destination des adultes ont pu être développés, aussi bien que pour des loisirs que pour du perfectionnement. Une équipe master à titre d’expérimentation a été constituée.

Tous ces points permettent d’envisager le développement de la Ligue et la prochaine olympiade dans un contexte favorable avec suffisamment de ressources et de détermination, de projection de long terme (notamment avec les projets européens), une situation financière solide et saine. VA annonce que dans ces conditions il présentera sa candidature lors de l’AG électorale 2024 qui aura lieu dans la foulée des JOP. D’ailleurs, un vote aura lieu lors de cette AG pour l’entrée de deux nouveaux membres au comité directeur de la Ligue, Julie LEVESY pour la communication, Antonin LECONTE comme secrétaire. Il remplacera Benoît HANNART que VA remercie chaleureusement pour tout le travail accompli et l’accompagnement précieux, notamment sur les questions juridiques qu’il a apporté à la Ligue dès avant la fusion.

Pour cette année 2024 « anormale » car olympique, la Ligue souhaite évidemment le meilleur à Jeanne ROCHE (CAM), Alexis SANCHEZ (Avisourire) dans la course à la qualification olympique, à Rémy TARANTO(RCM) et Nathalie BENOIT(RCM), déjà qualifiés, pour des médailles aux JOP.

VA conclut sur les nécessaires restructurations de l’offre sportive dans la prochaine olympiade, où le contexte budgétaire sera plus tendu. Il constate néanmoins que le travail payé au regard de l’engagement et de la mobilisation de toute l’équipe régionale et des clubs. CVDB annonce un travail de “*commissions des ligues*” avec plus de transversalité recherchée avec les différents territoires et leurs instances partenaires. La Fédération a par ailleurs décidé d’augmenter de 20% son budget consacré à l’aviron de mer sur ses fonds propres sur la base de la consécration du Beach Rowing en 2028, comme discipline olympique. La priorité est bien entendu donnée cette année sur les Jeux de Paris. Six coques sont actuellement qualifiées avec une perspective de deux médailles. CVDB détaille les ambitions de la Fédération qui s’inscrit dans un développement et une progression retrouvée.

.....  
La parole est ensuite donnée aux responsables des différentes commissions :



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur d'Aviron  
1 Plage de l'Estaque, 13016 MARSEILLE  
Mail : [LR13@ffaviron.fr](mailto:LR13@ffaviron.fr)

---

#### **4. – Rapport annuels des commissions :**

- **4.1 – Commission Sportive :**

David LACOFRETTE (DL) en sa qualité de Président de cette commission relève la très bonne entente entre les clubs, les entraîneurs et leurs dirigeants. DL précise qu'il a pris d'autres engagements au sein de la Fédération et remercie GD et tous les membres de l'équipe technique régionale pour les actions développées et les très bons résultats obtenus, notamment dans les bateaux mixtes. CVDB indique que la signature de Véolia n'est pas encore actée pour le financement de la Coupe de France. Les hausses de budget sont constatées sur le haut niveau.

GD détaille à l'appui de son rapport sur le déroulement de la saison 2022-2023 (**en Annexe n° 2**), ses interventions avec l'appui de JR, avec le classement des clubs, les effectifs du pôle, les membres de la Ligue qui ont intégré l'équipe de France, la Coupe de France et les régates du chemin de sélection. En termes de classement, le club de Monaco coche toutes les cases en première place. Deux autres clubs de la Région s'illustrent de façon probante, l'Aviron Seynois et l'AviSourire dans le top 3 de l'un des classements fédéraux.

Le Pôle espoir sud PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR s'entraîne avec deux sites d'entraînement - Saint Cassien et Marignane – pour des stages uniquement pour des J15-J16 les plus prometteurs (16 membres – 8 sélectionnés en bateau court).

Des stages sportifs ont été organisés autour du pôle rivière avec plusieurs déplacements et près de 400 nuitées sur l'année 2023. Pour 2024, les perspectives sont les mêmes avec l'attente d'une réponse d'un sponsor Véolia pour valider l'organisation de la coupe de France. DL remercie Christian MODOLA pour le soutien du Comité Départemental 13 pour son soutien logistique.

- **4.2 – Commission Mer :**

Fabrice SAINT-VANNE (FSV) rappelle que les efforts se poursuivront en 2024 sur la structuration du pôle espoir mer avec le soutien de la Ligue et du comité départemental du Var. JR détaille le fonctionnement de la section mer du pôle durant la saison 2022-23 : stage de préparation et encadrement sur le championnat de France à Excenevex. Pour 2024 à Ajaccio se déroulera en même temps que la régate de sélection de Libourne, ce qui aura pour effet de ne pas permettre aux rameurs de rivière de se jauger sur la mer. Le stage de préparation aura lieu à la Ciotat. Guillaume BLANC (GB), membre de l'ETR intervenant sur le pôle mer, encadrera la compétition. La Ligue, comme en rivière, versera une aide au déplacement pour les sélectionné-e-s. Une nouveauté pour les U23 par rapport à 2023, une sélection sera faite pour les championnats du monde de Costal en septembre 2024 à Gênes.

CVDB intervient en soulignant la difficulté de trouver des sites de compétition avec moins de villes candidates et des coûts exponentiels. Michel COULOMB (MC) intervient en relevant que le modèle associatif est en confrontation avec des organisateurs, certes très professionnels, mais qui ont des logiques économiques "commerciales".

La Fédération internationale est visiblement sur une logique plus performative et plus couteuse, mais moins ouvert aux progressions de nos rameurs. Ce point est à prendre en compte dans les perspectives de développement de notre sport.

GB, président de la commission euromed présente les actions développées dans le cadre d'Euromed. Ce championnat regroupe plusieurs régions avec l'Occitanie, Rhône-Alpes avec Thonon et la région Sud. L'établissement du calendrier est complexe à établir avec les doubles pratiques rivière-mer.



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur d'Aviron  
1 Plage de l'Estaque, 13016 MARSEILLE  
Mail : [LR13@ffaviron.fr](mailto:LR13@ffaviron.fr)

---

En termes de formation, 60 initiateurs ont participé aux 5 sessions dans la région. Il y a une réelle volonté de se sécuriser au niveau de la pratique en milieu marin avec de nouveaux adhérents. GB confirme la proposition pour préparer/encadrer les équipes pour le championnat de France à Ajaccio.

- **4.3 - PCR Arbitres :**

François MONRAZEL (FM) relève que le corps arbitral a été formé sur les trois pratiques - rivière, mer et Beach Rowing. En l'espace de 4 ans, le corps a été fortement rajeuni et féminisé, sans s'arc-bouter sur le "dogme" de la parité. Le rêve est d'obtenir deux ou trois arbitres par club, ce qui serait moins cher en termes de déplacement et plus pratique. Des mutualisations permettent de rationaliser le coût des déplacements.

- **4.4 - Commission santé et para aviron :**

Mélinée DONATO indique qu'un questionnaire a été diffusé auprès des clubs. Des flyers ont été distribués afin de les sensibiliser et de promouvoir ces pratiques d'aviron santé et de para-aviron. Cinq clubs se sont mobilisés, Toulon autour des maladies cardio-vasculaires, le club de SNV de Villefranche, Istres, Peyrolles et Monaco qui vient de mettre en place une action aviron santé. La formation été développée avec l'appui de la Fédération. 13 personnes ont été ainsi été formés à Villefranche et à Toulon. Pour les projets en 2024, les subventions ANS peuvent être obtenues dans le cadre de cette pratique. Un effort sera fait en termes de communication avec l'appui de JR auprès des clubs, avec un recensement des clubs pouvant accueillir des personnes en IME ou en ULIS.

Une autre idée est de promouvoir une épreuve des sept défis capitaux autour de l'ergomètre. Enfin les membres de la commission souhaitent pouvoir recenser les clubs désirant développer ses activités et avoir un classificateur en Région SUD. JR indique qu'elle a suivi la formation de classificateur.

## **5. – Présentation des comptes 2023, bilan comptable :**

Didier SICARD, expert-comptable, présente l'exercice écoulé sous forme d'un compte de résultats, d'un bilan et d'une annexe, selon des règles se rapprochant de celles des sociétés commerciales. Il indique qu'il n'a pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes sont joints en **Annexe n° 3** avec une comparaison 2022/2023. Le montant des subventions en 2023 est de 148 062 € représentant 73% des produits, le reversement de la FFA est de 43 083 € représentant des produits et celui des produits divers est de 10 802 €.

Les subventions sont composées par celle de l'ANS pour 68 000 € contre 73 488 € en 2022, de la Région pour 44 000 € contre 46 400€ en 2022, de l'ASP dépendant du nombre de services civiques et les fonds européens et l'OFAJ pour le programme ERASMUS qui sont en partie reversés, la Ligue étant porteur d'un projet (*Row for the Planet* avec deux clubs européens en Allemagne et en Italie). Est présentée la quote-part de la Ligue (frais de gestion du projet et actions sur la Région Sud). Les part des partenaires étrangers est placée sur un compte séparé.



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur d'Aviron  
1 Plage de l'Estaque, 13016 MARSEILLE  
Mail : [LR13@ffaviron.fr](mailto:LR13@ffaviron.fr)

Le compte de résultats présente un solde de produits de 262 131 € en 2023 contre 243 000 € en 2022. En ce qui concerne les charges, elles représentent un montant de 259 392 € en 2023 contre 237 121 € en 2022, avec un excédent de 2739 € sur l'exercice 2023.

Le bilan qui est une photographie du patrimoine au 31 décembre, actif et passif, ne fait pas l'objet de remarques particulières.

VA remercie Didier SICARD pour la qualité de sa présentation. Philippe SAISON précise que les comptes ont été vérifiés et validés par les vérificateurs.

MC s'interroge sur l'intérêt de ne présenter dans les budgets de la Ligue que la quote part de la Ligue et pas l'intégralité de la subvention européenne. Didier SICARD confirme que le choix a été fait de ne pas présenter des fonds européens transférés en fait directement aux structures (Allemagne et Italie), uniquement la partie de la Ligue, c'est-à-dire la gestion du projet, dont elle est coordinatrice, et les actions qu'elle réalise elle-même sur son territoire.

#### **6. - Approbation des comptes de l'exercice 2023, quitus à donner :**

Les comptes 2023 sont approuvés à la **majorité absolue 73 voix pour, 1 abstention : Michel COULOMB, représentant l'Aviron Seynois pour 6 voix** et quitus est donné pour la gestion de la Ligue.

#### **7. – Présentation du budget prévisionnel 2024 :**

VA présente la structure du budget 2024 qui s'établit globalement sur la base du réalisé 2023. Il détaille les charges et les produits à hauteur de 319 300 € (**Annexe n°4**). A ce jour, il y a 14 services techniques au sein de la Ligue. L'emploi des contributions volontaires en nature sont estimées à 63 000 €. En ce qui concerne "le Prélèvement Ligue", il s'élève à 3€ par licence avec une ristourne pour les clubs qui présentent des membres pour le corps arbitral.

La légère érosion des valeurs nominales des subventions de l'ANS et de la Région (2 à 3 % par an), couplée l'inflation (5 à 6 %), révèle un décrochage aboutisse à un différentiel de près de 10%. Il est donc proposé d'augmenter le prélèvement par licence de **3€ à 4,50€**.

Les autres produits sont de 20 000 € avec des participations aux stages et 32 000 € de diverses aides de la Fédération (Coupe de France, etc...). MC demande où en sont les travaux de la conférence des financeurs pour ce qui concerne l'implication des financeurs privés. En réponse CVDB indique que le modèle actuel du financement basé sur des financements publics reste prédominant et la part de fonds propres reste à confirmer. Le collège des entreprises semble à stade très prudent. MC reste convaincu que ce financement est le financement de demain. CVDB complète en rappelant que le financement par l'Etat a pu représenter 76% des ressources. Le prix de la licence aviron reste l'un des plus bas. A titre de comparaison et terme de volume de financement, la Fédération française de tennis à 1 100 000 licenciés alors que la FFA n'en a que 40 000 et la part des licences ne représentait que 20% des recettes. Il se dit favorable à une augmentation progressive du prix de la licence pour augmenter cette part d'auto-financement pour les Ligues. Il devient impératif de réfléchir à une révision du modèle économique.

LJ indique que les adhérents sont pénalisés par ces augmentations continues. La pratique de l'aviron devient l'une des pratiques les plus chères sur une commune comme Cannes. CVDB demande à comparer avec d'autres sports où les structures ne sont pas forcément ouvertes en permanence et où le coût du matériel n'a rien à voir (foot, basket). MC regrette que des développements de partenariat privés ne soient pas inscrits dans les projections budgétaires.





Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur d'Aviron  
1 Plage de l'Estaque, 13016 MARSEILLE  
Mail : [LR13@ffaviron.fr](mailto:LR13@ffaviron.fr)

---

VA demande l'augmentation proposée de la licence accompagne l'inflation et la restructuration de l'offre sportive de la Ligue au plus près des clubs avec moins de déplacements pour les compétitions et des circuits courts. Christian MODOLA soulève le problème des heures supplémentaires des coachs sportifs professionnels qui pose de réelles difficultés (temps de récupération, etc...).

**Voté à la majorité absolue, 73 voix pour, 1 abstention : Michel COULOMB, représentant l'Aviron Seynois pour 6 voix.**

**8. - Désignation des vérificateurs aux comptes 2024 :**

Mélina BRICHORY est proposée.

**Vote à l'unanimité.**

**9. - Fixation tarif de cotisation 2024 :**

L'augmentation de la licence est proposée de 3€ à 4,50 € avec la ristourne habituelle pour l'engagement des clubs dans le corps arbitral.

**Voté à la majorité absolue, 74 voix pour, 5 voix contre, Lydie JOUVRAY représentant le Rowing Club de Cannes-Mandelieu**

**10. - Cooptation de nouveaux membres au Comité Directeur et au Bureau :**

VA propose l'intégration de deux personnes au comité directeur, Julie LEVESY et Antonin LECONTE dans le prolongement de deux services civiques pour lesquels la Ligue est agréée avec une obligation de formation. Julie a effectué un travail important de rédaction sur le site de la Ligue pendant son service civique et il est proposé qu'elle prenne en charge le volet communication interne et externe vis-à-vis des partenaires extérieurs et des institutions. Julie, secrétaire du club de Manosque, propose de travailler à distance depuis l'Allemagne où elle suit des études de médecine.

VA propose également la candidature d'Antonin LECONTE avec un passage de témoin entre Benoit HANNART qui a accompagné la Ligue depuis 2017, comme secrétaire. Antonin se présente comme membre du RCM, puis de l'Aviron Club de Manosque. Il est par ailleurs secrétaire général de son aéroclub au sein de l'Aérodrome d'Aix-les-Milles.

Antonin LECONTE est proposé au Comité Directeur de la Ligue comme Secrétaire.

Julie LEVESY est proposée au Comité Directeur de la Ligue comme membre de la Commission Communication.

**Vote à l'unanimité.**

**11. - Désignation des représentants aux assemblées générales :**

VA et MC seront présents aux assemblées générales pour lesquelles la présence de la Ligue est requise.

## **12. - Questions diverses :**

VA remercie tous les présents pour leur participation à cette assemblée générale et témoigne d'une pensée particulière pour Jeanne, Nathalie, Alexis et Rémy, pour leur participation olympique. Il mentionne la solidarité existante entre les clubs comme avec le club de Cassis qui a perdu 60% de sa flotte lors d'une tempête et qui a pu retrouver du matériel en plus de l'indemnisation par la MAIF. Le club a pu éviter toute interruption de son fonctionnement et va renouveler très prochainement son matériel. Son président David ANELLI remercie la Ligue, le Fédération et le CD83 pour leur soutien.

FM soulève le problème du refus opposé à ce que les réunions de chefs de bord en Visioconférence avant les régates soit inscrit sur les avant-programmes. Cela évite par exemple que des compétiteurs soient obligés de partir à 5h du matin pour concourir à 13h. CVDB indique que la commission mer doit être saisie sur cette proposition et que Claude DUBOULOZ soit contacté sans délai.

Ce vœu sera porté à l'assemblée générale de la FFA, ce 16 mars. FSV émet le vœu de la création de régates mer avec une catégorie master de plus 60 ans, comme cela existe pour la rivière. CVDB n'est pas contre si les quelques coques engagées ne se retrouvent pas en finale, faute de concurrents.

Une autre proposition de FM est de sensibiliser les enfants de 10/11 ans à l'aviron avant qu'il ne soit pas capté par d'autres sports. Le problème est soulevé pour les cadets/juniors avec une "*championnate aigue*". Le vœu est formé de revoir l'organisation des régates pour ces catégories.

CM s'interroge sur la nécessité de remplacer le "*Rame en 5ème*" vers des classes en primaires pour capter plus tôt de futurs rameurs. Un travail est à faire auprès de l'éducation nationale et des inspecteurs de circonscription pour assouplir les modalités d'intervention dans les écoles primaires.

VA conclue sur les réflexions à engager pour reformater l'offre sportive à partir de ces différentes propositions.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 22h10. Le procès-verbal de l'assemblée générale est établi par Benoît HANNART, secrétaire général sortant de la Ligue. Il est signé par ce dernier, le secrétaire général entrant et par le Président.

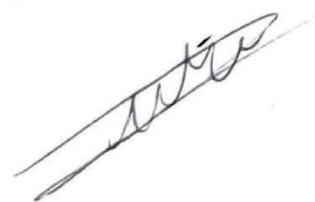
Vincent ALLIGIER



Benoît HANNART



Antonin LECONTE



## **Annexes :**

1. Article de la Provence du 14 février 2024
2. Rapport Commission Sportive
3. Compte d'Exploitation et Bilan 2023
4. Budget 2024
5. Décompte des Voix et des Pouvoirs